

Zeitschrift:	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history
Herausgeber:	Schweizerisches Nationalmuseum
Band:	13 (1952)
Heft:	1
Artikel:	Une clef de voûte de l'église La Madeleine à Genève : la chauve-souris et le lierre
Autor:	Deonna, W.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-163792

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une clef de voûte de l'église La Madeleine à Genève: La chauve-souris et le lierre

Par W. DEONNA

(PLANCHES 11-12)

D'origine fort ancienne, l'église La Madeleine à Genève a été souvent remaniée; l'édifice actuel, qui remonte aux XIV^e et XV^e siècles, s'accrut avant la Réforme de petites chapelles sur le côté sud¹ (figure 2). Certaines de ses sculptures², du XV^e siècle, ont suggéré au peuple de curieuses interprétations légendaires. L'écu au cheval harnaché et caparaçonné, armes parlantes de la famille Destri ou Destruz, qui avait fondé la chapelle où on le voit, aurait signifié qu'elle l'avait été par le propriétaire de l'auberge voisine de la Mule³. La roue de la famille de Rolle aurait rappelé qu'une pauvre fileuse, Marie-Madeleine, avait donné tout son bien à l'Eglise⁴. D'autres sculptures n'ont pas éveillé l'imagination populaire, ou attiré l'attention des érudits, et c'est le cas de celle dont nous voulons chercher ici la signification. A la clef de voûte d'une des chapelles, dans la croix que forme la rencontre des quatre arêtes, ce sont: en deux cantons opposés, deux écus, avec traces de couleur, mais aux meubles effacés⁵, ceux du fondateur de la chapelle; dans les deux autres, une chauve-souris de face, ailes éployées, et, à l'opposite, sous elle, une branche végétale de trois feuilles⁶ (figure 1).

La chauve-souris, sculptée comme ici, se voit en d'autres églises, par exemple au chœur de Notre-Dame de Paris (XIII^e et XIV^e siècles), sur le pourtour extérieur⁷ (figure 4).

N'est-elle qu'un simple ornement? Sa présence aux voûtes d'un édifice a-t-elle été suggérée parce que cet animal les hante volontiers? A-t-il quelque sens?

Les outrances des interprétations symboliques dans l'art chrétien, surtout quand il s'agit d'éléments empruntés à la faune, même monstrueuse, et à la flore, ont déterminé par réaction la méfiance des érudits; ils ont préféré n'y voir que des thèmes décoratifs, issus de la libre fantaisie de l'artiste ou inspirés par les étoffes, les manuscrits orientaux, qui en ont perpétué de millénaires, mais

¹) Sur les édifices successifs voir: L. Blondel, Eglise de la Madeleine, Genava 11, p. 89 (1933); Deonna, Les arts à Genève (1942), p. 109/110, 140, figures 109, 110. — Plan avec les chapelles: L. Blondel, Genava 11, 91 (1933), figure 3; Deonna, Les arts à Genève (1942), p. 143, figure 111.

²) Deonna, Pierres sculptées de la vieille Genève (1929), p. 319, n^os 679 à 682.

³) Deonna, loc. cit., p. 319, n^o 679, figure, références.

⁴) Deonna, loc. cit., p. 319, n^o 680, figure, références. — Galbreath, Armorial vaudois (1936), p. 597, figure 1956.

⁵) On distingue encore que l'un de ces écus est tranché de ... et de ...

⁶) Deonna, loc. cit., p. 320, n^o 681, figure.

⁷) Rev. Arch. 12, p. 27 (1855), planche 255, n^o 8.

dépouillés par le temps de leur valeur originelle⁸, et qui ne sont plus que de « simples répertoires de formes ». On a condamné les exégèses subtiles de jadis, auxquelles en France l'abbé Auber, M^{me} Félicie d'Ayzac – qui « chercha toute sa vie, sur la foi des docteurs, les symboles les plus compliqués dans les œuvres d'art les plus simples »⁹ – doivent aujourd'hui encore une célébrité de mauvais aloi. Le symbolisme des « Bestiaires », des Pères de l'Eglise, des docteurs en théologie, était « sans doute réservé aux clercs »¹⁰; il demeurait ignoré des artistes, et l'on invoque volontiers l'autorité, pourtant discutable¹¹, de saint Bernard, qui s'indignait de voir dans les églises des monstres étranges et condamnait de « semblables inepties »¹². Si justifiée qu'elle ait été sur certains points, cette réaction a été exagérée¹³. M. Mâle a montré lui-même par de multiples exemples que la pensée du moyen âge, essentiellement symbolique, a exprimé dans l'imagerie de ses églises non seulement les subtilités théologiques, mais les connaissances scientifiques de son temps, comme les fables, les contes, les superstitions populaires¹⁴.

I. LA CHAUVE-SOURIS

La chauve-souris inspire dès l'antiquité classique de nombreuses croyances et superstitions¹⁵, que le christianisme¹⁶, le folklore¹⁷ ont souvent perpétuées, en y ajoutant les leurs.

Elle peut être bénéfique: talisman contre les mauvaises influences¹⁸, porte-bonheur¹⁹. Elle est aussi l'âme des défunts, surtout de ceux qui ont eu une mort violente²⁰. Oiseau des ténèbres et

⁸) Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, vol. 2 (1902) [sera cité: Mâle, XIII^e siècle], p. 64ss; p. 67: « Il est évident que la faune et la flore du moyen âge, réelle ou fantastique, n'ont la plupart du temps qu'une valeur décorative. » Mâle, *L'art religieux du XII^e siècle en France* (1922) [sera cité: Mâle, XII^e siècle], p. 340ss (contre le symbolisme de la faune monstrueuse).

⁹) Mâle, XIII^e siècle, p. 65.

¹⁰) Cf. les réserves de Cahier, *Nouveaux mélanges d'archéologie, Curiosités mystérieuses* (1874), p. 327.

¹¹) Mâle, XIII^e siècle, p. 66/67; XII^e siècle, p. 340ss.

¹²) Cf. à propos de l'ornementation figurée de la cathédrale Saint-Pierre à Genève: *Genava* 27, p. 66ss (1949).

¹³) Mâle, XII^e siècle, l. c.: « La sagesse pratique des fables s'adressait à tous. » – Mâle, XIII^e siècle, p. 78: Certains animaux aux formes étranges « ont vécu dans les profondeurs de l'âme du peuple; elles sont sorties d'anciens contes d'hiver ».

¹⁴) Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, s. v. Fledermaus. – O. Keller, *Die antike Tierwelt*, vol. I (1909), p. 11, s. v. Fledermaus. – O. Keller, *Kulturgeschichtliches aus der Tierwelt*, *Mélange de la Société de folklore et de linguistique de Prague*, 10 à 13; cf. *Mélusine* 11, p. 95 (1912). – Horapollon, *Hiér.*, vol. II, n° 52 (symbole de l'homme faible et agissant avec temérité), n° 53 (symbole de la femme qui allaita et élève bien); cf. *Chronique d'Egypte*, n° 36 (1943), p. 216 à 217, n° 52, 53. – Quelques représentations antiques: Keller, loc. cit., entre autres, une chauve-souris en ronde bosse, comme poignée de lampe romaine, Keller, 12. – Reinach, *Répertoire de la statuaire*, vol. II, 2, p. 770, 1 (Stuttgart).

¹⁵) Exemples chez les érudits de la Renaissance. – Pierius Valerianus, *Hieroglyphica* (1^{re} édition, Bâle 1556); traduction de Montlyart (Lyon 1615) [sera cité: Valerianus, trad. Montlyart], p. 310, livre XXV, chapitres IXss.

¹⁶) Hoffmann-Krayer, *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, s. v. Fledermaus; ibid., X, Register, s. v. Fledermaus. – Sébillot, *Le Folklore de France*, vol. III (1906), p. 6-7, 11, 14-15, 27, 42, 46. – E. Rolland, *Faune populaire de France*, vol. I, p. 1ss. – Bartels, *Ein paar merkwürdige Kreaturen*, Z. Ver. Volkskde, 254 (1899).

¹⁷) Déjà chez Pline, la chauve-souris est clouée à la porte des demeures, usage qui a persisté dans les temps modernes. – Pline, *Histoire naturelle*, livre XXIX, chap. 26. Cf. Valerianus, trad. Montlyart, p. 312 A. – O. Keller, *Die antike Tierwelt*, vol. I, p. 12. – Hoffmann-Krayer, s. v. Fledermaus, p. 1594, n° 10, *Abwehr gegen Hexen und sonstige böse Einflüsse*; s. v. Blitz, p. 1409; s. v. Scheune, p. 1041; s. v. Schutzauber, p. 1308; s. v. Tür, p. 112b.

¹⁸) Hoffmann-Krayer, s. v. Fledermaus, p. 1597, n° 11, *Glückssymbol*.

¹⁹) Déjà dans l'Odyssée les âmes des prétendants, tués par Ulysse, sont des oiseaux comparés à des chauves-souris. – Weicker, *Seelenvogel*, p. 21. – O. Waser, *Über die äußere Erscheinung der Seele in den Vorstellungen der Völker, zumal der alten Griechen*, I: *Seelenvogel bzw. Seelentier*, Arch. Religionswiss. 16, p. 353 (1913). – Pauly-Wissowa, s. v. Fledermaus, p. 2741. – Hoffmann-Krayer, s. v. Fledermaus, p. 1591, n° 9, *Seelen- bzw. Teufelseiphanie*. – H. Prahn, *Glaube und Brauch in der Mark Brandenburg*, Z. Ver. Volkskde. 1, p. 184 (1891).

funèbre, elle devient un présage néfaste, un présage de mort²⁰, un attribut des puissances démoniaques²¹.

La symbolique religieuse du christianisme n'a retenu que son sens péjoratif²². La chauve-souris se plaît dans les ténèbres, on croit même, trompé par ses petits yeux, qu'elle est aveugle²³; elle ne s'élève guère, mais rase la terre dans son vol. Par suite, elle incarne l'esprit du mal, les idoles païennes, les démons, comme le dit déjà le prophète Esaïe²⁴. Elle est l'emblème de ceux qui ne savent pas s'élever au dessus des préoccupations matérielles et terrestres, voir les vérités lumineuses de la foi, l'emblème de l'ignorance volontaire et de l'aveuglement spirituel²⁵.

De nature mixte – oiseau par ses ailes, quadrupède par ses pattes²⁶ – elle est l'image de la duplicité, de l'hypocrisie, de ceux qui jouent double jeu.

« Quant ta parole est blanche et ta pensée fauve
Tu voles en ténèbres comme une souris chauve »²⁷.

Robert de Sorbon (XIII^e siècle), chanoine de Paris, fondateur du Collège qui porte son nom, la Sorbonne, s'exprime comme suit sur l'hypocrisie et quelques vices communs à la ville et à la cour:

« Une grande querelle s'étant élevée entre les quadrupèdes et les oiseaux, au jour fixé pour combattre, la chauve-souris s'absenta en disant: «Je n'irai pas à la bataille, mais je verrai, la guerre finie, quel parti se portera le mieux et je passerai de son côté.» Après le combat, les deux partis comptant beaucoup de morts et de blessés, les quadrupèdes rencontrent les premiers la chauve-souris. «Arrêtez, s'écrient-ils, tuez, pendez cet ennemi!», «Ah! mes bons amis, leur répond-elle. Que dites-vous? Je suis des vôtres», et leur montrant ses quatre pattes, elle se tire d'affaire. Les oiseaux l'ayant ensuite abordée, elle leur montre ses ailes, et s'esquive de même. Combien je connais de gens semblables! Sont-ils avec des dévots, des religieux, ils disent: «Priez pour moi», et font le coq mouillé, contrefont

²⁰) Hoffmann-Krayer, s. v. Fledermaus, p. 1690, Böses Omen, Todesorakel; s. v. Todesvorzeichen, p. 995 g. – Wecker, Les secrets et merveilles de nature, traduction (Lyon 1627), p. 791: «Almade dit que les chats-huants et corbeaux de nuit, allans en pays non accoustumés, démontrent que les hommes des mesmes régions et demeurent mourront, pource que les oiseaux se plaise ès charongnes et les sentent; et les hommes qui doivent mourir, par puissance, sont desia corps morts.» L'oiseau de nuit, corbeau de nuit, nycticorax, le hibou, donne le même présage que la chauve-souris. Voir plus loin les affinités du hibou et de la chauve-souris.

²¹) Hoffmann-Krayer, s. v. Fledermaus, p. 1592 (Teufelsepiphanie). – E. Rolland, Faune populaire de France, vol. I, p. 4, n° II, 2. – Sébillot, Le Folklore de France, vol. III, p. 27 (dans le Midi, les chauves-souris sont appelées les «mouches de l'enfer»).

²²) F. d'Ayzac, Rev. Arch. 12, p. 27 (1855). – M. Bulard, Le scorpion, symbole du peuple juif dans l'art religieux des XIV^e, XV^e, XVI^e siècles (1935) [sera cité: Bulard, Scorpion], p. 257.

²³) Hoffmann-Krayer, s. v. Fledermaus, p. 1582, n° 2.

²⁴) Raban Maur, De Universo, livre VIII, chapitre VI, De Avibus. Cf. Migne, Patrol. lat., CXI, p. 246: «Vespertilio[n]es sunt idolarum monstra, tenebris dedita, et in Isaia legitur: Ut adoratis talpas et vespertilio[n]es (Isa. II).»

²⁵) Hesychius, in Levitic., XI. Cf. Rev. Arch. 12, p. 28 (1855): «Les chauves-souris rasent la terre dans leur vol, et quand elles marchent se servent de leurs ailes comme de pieds, ce qui est indigne des âmes contemplatives: Ceux en effet qui rasent la surface de la terre au lieu de prendre l'essor prouvent par là que leur esprit est exclusivement occupé des choses terrestres. Ne doutez pas que le législateur n'ait eu en vue, en prohibant ces animaux, de signaler sous leur figure tout ce que doivent éviter ceux qui vaquent à la contemplation des choses divines.» – Saint Thomas d'Aquin, Summa theologiae. Cf. Rev. Arch. 12, p. 28 (1855): «Par la chauve-souris qui voltige tout près du sol sont représentés ceux qui, s'attachant volontairement à la science du siècle, n'ont que des affections terrestres.» – Valerianus, trad. Montlyart, p. 312, livre XXV, chapitre IXss: «Hesychie dit qu'elle est l'hieroglyphe de l'homme qui vient tard et laschement à la connaissance de la Foy, et qui ne s'y prend point d'une affection assez ferme... L'homme d'âme impure ou profane... Et d'autant que la Chauve-souris se plaist de son naturel aux ténèbres et ne peut supporter la lumière, les saintes lettres interdisants du service de Dieu la Chauve-souris, entendant hiéroglyphiquement qu'il en faut débouter l'homme en qui ne reluit aucune lumière de science ni de vraye religion.» – Cf. Alciat, Emblemata (édités à Anvers en 1584), Emblema LXI et LXII.

²⁶) Raban Maur, De Universo, livre VIII, chapitre VI, De Avibus. Cf. Migne, Patrol. lat., CXI, p. 246: «Specie quoque volatilis simul et quadrupes.»

²⁷) J. de Meung, Test, p. 1474. Cf. Littré, Dictionnaire, s. v. Chauve-souris.

la Madeleine (*faciunt gallum implutum, et contrafaciunt Magdalenum*). Mais sont-ils avec des mondains, ils les imitent, s'ils ne vont plus loin qu'eux, se gaussant, pour obtenir leurs bonnes grâces, des religieux et des bégues»²⁸. C'est la donnée que la fable de La Fontaine illustre²⁹, d'après Esopé³⁰: « Je suis oiseau, voyez mes ailes... Je suis souris, vivent les rats », avec la morale désabusée qu'il en tire:

Le sage dit, selon les gens: « Vive le Roi! Vive la Liguel! »

Emblème de l'Envie, elle lui est donnée comme attribut dans la bataille des Vertus et des Vices³¹, et l'accompagne sur des tapisseries³². Sur l'une, du Vatican, l'Envie est montée sur un sanglier, elle tient un bouclier orné d'un dragon, et sur son armure se voit une chauve-souris³³. Elle est le Mauvais Génie³⁴, l'Infamie³⁵.

Ses défauts sont ceux du peuple juif, demeuré dans l'aveuglement, et elle en est l'insigne³⁶. « Quand le législateur des Juifs interdit la chauve-souris, dit saint Isidore, il réprouve ceux qui se plaisent dans les erreurs ténébreuses comme les ombres de la nuit»³⁷. Sur une peinture murale du XV^e siècle, par Giovanni Canavesi, dans la chapelle de la Madonna del Fontan, à Briga Maritima, Ligurie occidentale, Jésus est devant Pilate. Des hommes d'armes qui l'entourent, l'un tient un étendard, qui s'abaisse malgré lui devant Jésus, et il est orné d'une chauve-souris et d'un scorpion, noirs³⁸ (figure 5). Le scorpion est, comme M. Bulard l'a prouvé par de multiples textes et monuments³⁹, le symbole du peuple juif, et la chauve-souris qui lui est associée ici a assurément le même sens⁴⁰.

Elle partage ce sens péjoratif avec le hibou, dont, pour cette raison, on la rapproche⁴¹. « Que

²⁸) De Conscientia. Hauréau, Les propos de maître Robert de Sorbon, Mém. Acad. Inscr. Belles-Lettres 31, p. 143 (1884), 2^e partie. (La fin de ce morceau se retrouve presque entièrement dans un sermon de Robert, n° 16505, fol. 203, col. 2.)

²⁹) La chauve-souris et les deux belettes.

³⁰) Fables d'Esopé, éd. Chambry, 1927, p. 111, n° 251, La chauve-souris et la belette. Morale: « Ceci nous montre qu'il ne faut pas s'en tenir toujours aux mêmes moyens, mais songer qu'en s'accommodant aux circonstances on échappe souvent au danger. »

³¹) Livre d'Augsbourg, Buch von den Sieben Todstunden und den Sieben Tugenden (1474; éditions 1474, 1475, 1482). Cf. Mâle, L'art religieux de la fin du moyen âge (1908) [sera cité: Mâle, Moyen âge], p. 366. — M. Bulard, Scorpion, p. 258, note 1.

³²) Mâle, Moyen âge, p. 365, tapisseries flamandes.

³³) Mâle, Moyen âge, p. 367.

³⁴) Cf. Ripa, Iconologia (Padoue, 1624/1625), p. 271, s. v. « Cattivo Genio secondo i Gentili ». Un homme qui tient dans la main un hibou ou chat-huant, oiseau de mauvais augure. — Boudard, Iconologie, d'après Ripa (Parme 1759), vol. II, p. 43: « Génie contraire », mauvais génie, homme, noir avec des ailes de chauve-souris, qui tient un hibou.

³⁵) Boudard, Iconologie, vol. II, p. 119: Infamie. Femme horrible à voir, avec deux grandes ailes de chauve-souris.

³⁶) Cf. Rev. Arch. 12, p. 28 (1855): « La chauve-souris, montrée dans l'acte de raser la terre, a été l'emblème du peuple juif, considéré comme le type des aveugles spirituels, rétifs à vivre par l'esprit, et opiniâtrement attachés aux choses terrestres et temporelles. » — Valerianus, trad. Montlyart, p. 312, livre XXV, chapitre XVII: « ... Parmi les haerétiques s'en gaussent impudemment et le tirent en risée, parmi les Juifs se moquent de nostre Seigneur, et parmi les Mammelus drappent et les Juifs et les Chrestiens. Gents impurs et profanes, semblables non seulement aux Chauves-souris, mais aussi surnommé à bons titres Marrans, abominables certes, et que chacun doit abhorrer. »

³⁷) Saint Isidore, in Levitic. XI. Cf. Rev. Arch. 12, p. 28 (1855).

³⁸) M. Bulard, Scorpion, p. 130, n° 14; p. 257, pl. XXII, 1.

³⁹) M. Bulard, loc. cit.

⁴⁰) M. Bulard, loc. cit, p. 257: « La chauve-souris, qui aime l'obscurité, représenterait-elle les ténèbres spirituelles où se plongent volontairement les Juifs, par leur refus d'accepter la foi chrétienne? ... le symbole de la chauve-souris a presque le même sens que celui du scorpion auquel il est associé; il a pour objet de distinguer dans le caractère du Juif, par un effort d'analyse qui confine à la subtilité, perfidie d'une part, duplicité de l'autre »; p. 258: « La chauve-souris est aussi parfois prêtée comme attribut à la personification de l'Envie. Le rapprochement n'est peut être pas indifférent, l'*invidia* étant un des sentiments les plus fréquemment attribués aux Juifs par des textes de tout ordre »; cf. p. 210, note 1, ex.

⁴¹) Symbolisme du hibou: Rev. Arch. 12, p. 15 (1855). Hibou aux ailes épouyées: Cahiers, Nouveaux mélanges d'archéologie, Curiosités mystérieuses (1874), p. 122 (Bestiaires), 141; Valerianus, trad. Monlyart, livre XC, chapitre XII^{ss}, De la chevesche. — Wecker, Les secrets et merveilles de nature, traduction (Lyon 1627), p. 791: Il annonce la mort « pource que la nuict il surprend les poules »; d'autre part il dit diligence et vigilance de l'homme, « pour ce qu'il n'est aveuglé par les ténèbres de la nuict ». — Il devient le symbole de l'ophtalmologie: Cordier, Une image symbolique du hibou appliquée à l'ophtalmologie, Aesculape 27, p. 145 (1937).

représente le hibou, dit saint Brunon d'Asti⁴², qui fuit la lumière et qui se complaît dans la nuit, si ce n'est ceux qui suivent le roi des Ténèbres, et fuient Jésus-Christ, le soleil de justice?» Et il ajoute: «Ce que nous disons de cet animal doit s'entendre également de la chauve-souris.» Aussi, comme elle, signifie-t-il le peuple juif qui a fermé ses yeux à la lumière⁴³, et c'est le sens qu'il a sur des chapiteaux où il est entouré d'oiseaux qui semblent l'attaquer⁴⁴. «La signification symbolique, dit M. Mâle, est ici évidente.»

La taupe est un autre animal apparenté⁴⁵. Aveugle⁴⁶, elle dit non seulement la cécité physique⁴⁷, mais spirituelle, l'aveuglement d'esprit⁴⁸, et les pensées idolâtres et démoniaques⁴⁹.

Nous sommes donc autorisés à penser que la chauve-souris, sculptée en clef de voûte à l'église de la Madeleine, n'y est pas un simple ornement, mais qu'elle peut avoir une signification, et, sans vouloir trop préciser, une de celles que nous avons signalées, en tout cas défavorable. Ceci nous paraît confirmé par le motif végétal qui l'accompagne.

II. LE LIERRE

Ces trois feuilles, en ovale appointi, avec nervure médiane, sont celles du lierre; c'est un de ses aspects naturels, c'est aussi celui que lui donne l'ornementation antique, où il est fréquent, et l'ornementation chrétienne. Le plus souvent, la flore sculptée des églises⁵⁰ n'a qu'une valeur décorative⁵¹, mais, s'il faut éviter d'y percevoir de subtiles intentions théologiques⁵², en certain cas son choix peut avoir été dicté par des traditions païennes, des légendes et des superstitions de lointaine origine⁵³.

⁴²) Super Levitic., XI; cf. Rev. Arch. 12, p. 28 (1855).

⁴³) Philippe de Thaon, XII^e siècle. Cf. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge* (1911), p. 45. Rev. Arch. 12, p. 28 (1855): «On retrouve cette assimilation dans le livre des «Natures des bestes», il confond la chauve-souris et le hibou dans un seul et même chapitre, intitulé «La cauve-sorris», et dit de l'un et l'autre oiseau qu'il ressemble au peuple des Juifs, «qe il debouterent Nostre-Segnor quand il vint por els sauver. qd miels amèrent les ténèbres qd la lumierre, et ne voldrent conoistre Jhucrist por l'obscurité de leur mescrance.»

⁴⁴) Chapiteau du Mans: *Cahiers, Nouveaux mélanges d'archéologie, Curiosités mystérieuses* (1874), p. 141, figure; Mâle, XIII^e siècle, p. 63; Mâle, XII^e siècle, p. 333, figure 193; aussi sur un chapiteau de l'église d'Avesnières, Mâle, loc. cit.

⁴⁵) Pauly-Wissowa, s. v. *Maulwurf*. – Hoffmann-Krayer, s. v. *Maulwurf*. – Dans l'antiquité classique: Thompson, *Classical Rev.* 32, p. 9 (1918).

⁴⁶) Raban Maur, *De Universo*, livre VIII, chapitre II. Cf. Migne, *Patrol. lat.*, CXI, p. 226: «Talpa dicta, quod sit damnata caecitate perpetua tenebris.»

⁴⁷) Horapollon, symbole de l'homme aveugle. Cf. *Chronique d'Egypte*, n° 36, n° 43, p. 220-1, n° 63, références.

⁴⁸) Ripa, *Iconologia* (Padoue 1624/1625), p. 99: «Cecita della mente». Femme ayant près d'elle une taupe (se réfère à Horapollon). – Boudard, *Iconologie*, d'après Ripa (Amsterdam 1698), p. 474: «Aveuglement d'esprit, jeune femme dans un jardin, montrant d'une main une taupe, de l'autre une tulipe.»

⁴⁹) Raban Maur, *De Universo*, livre VIII, chapitre II. Cf. Migne, *Patrol. lat.*, CI, p. 226: «Talpa ergo, quae cecitate perpetua damnata est, aut idola significat caeca, surda et muta, aut etiam idolatras, qui ignorantiae et stultitiae tenebris semper errant. De quibus in Isaia (Isa. II) hoc est, caeci caecos colant... aut etiam hereticos sive falsos christianos per figuram demonstrat.» Valerianus, trad. Montlyart, livre XXV, chapitre IX: «Autrement Eucher dit qu'en la sainte Escriture les Chauve-souris sont les monstres des idoles. Pour adorer, dit le Prophète, les Taulpes et Chauve-souris. Il tient aussi qu'elles signifient les penseurs immondes suggérées par le diable.»

⁵⁰) Sur cette flore: Mâle, XIII^e siècle, p. 71, note 1, références; Genava 27, p. 70 (1949), note 4, références.

⁵¹) Mâle, XIII^e siècle, p. 67: «Il est évident que la faune et la flore du moyen âge, réelle ou fantastique, n'ont la plupart du temps qu'une valeur décorative»; p. 10: «Quiconque étudiera, sans parti pris, la faune et la flore décorative du XIII^e siècle, n'y verra qu'une œuvre d'art pur.»

⁵²) Mâle, XIII^e siècle, p. 72: «Contentons-nous d'affirmer que le symbolisme savant des théologiens ne fut pour rien dans le choix de la flore du moyen âge.»

⁵³) Mâle, XIII^e siècle, p. 72: «Je croirais volontiers aussi que d'antiques superstitions païennes s'épanouissent aux chapiteaux avec plus d'une fleur.» Il cite comme exemple l'arum, très fréquemment représenté, qui est emblème de fécondité, et qui sert aux sortilèges. Cf. Genava 27, p. 70 (1949), et note 5.

Le lierre, qui a sa place dans les croyances religieuses et le folklore, antiques et modernes⁵⁴, est une plante sacrée. Il semble l'être dès les temps minoens⁵⁵; en Thrace, il est de bonne heure celle de Dionysos, et il en demeure le symbole mystique dans toute l'antiquité. Talisman⁵⁶, il est surtout funéraire, décor des tombes, déjà à Mycènes⁵⁷, fort anciennement en Etrurie⁵⁸, en Grèce, à Rome, et de plus en plus à mesure que le culte de Dionysos se développe et se répand dans le monde païen⁵⁹, car, toujours vert, il est le symbole de l'immortalité, des joies dionysiaques dans l'au-delà⁶⁰. L'art chrétien en hérite, comme de la vigne, cet autre végétal dionysiaque et symbolique, qui lui demeure souvent associé, comme auparavant, et il fait place à tous deux dans son ornementation, pour exprimer les mêmes pensées de la religion nouvelle, celles du Christ, nouveau Dionysos. On le sculpte sur les sarcophages⁶¹ et sur d'autres monuments⁶² du christianisme primitif, tantôt uni à la vigne, tantôt couvrant seul le couvercle et la cuve⁶³ (figure 3). Son emploi comme symbole d'immortalité dans les rites funéraires⁶⁴ persiste. C'est à ce titre qu'on en met des branches dans les sarcophages, comme l'attestent Jean Beleth (XII^e siècle), puis Guillaume Durand (XIII^e siècle)⁶⁵: «*Hedera vel laurus quae in perpetuum frondium servant, viorem in sarcophago prope corpora ponuntur, ad declarandum, quo illi qui moriuntur, in illo vivere non desistunt, quia, quamvis corpore moriuntur, anima tamen vivunt*»⁶⁶. Et c'est la même idée, bien que peut-être obscurcie, qui fait sculpter, de nos jours encore, des branches de lierre sur les tombes.

⁵⁴) Pauly-Wissowa, s. v. Efeu. — Hoffmann-Krayer, s. v. Gundermann.

⁵⁵) Evans, *The Palace of Minos*, vol. II, 2 (1928), p. 478; *The sacred Ivy motive*, p. 776.

⁵⁶) Elien, *De la nature des animaux*, livre 1, chapitre XXXV. — Merlin-Poinssot, *Monuments Piot*, XXXIV, p. 45.

⁵⁷) Cumont, *La stèle du danseur d'Antibes* (1942) [sera cité: Cumont, *La stèle*], p. 15, note 2, références.

⁵⁸) Cumont, *La stèle*, p. 18.

⁵⁹) Sur ce lierre funéraire voir: Cumont, *La stèle*; Cumont, *Lux Perpetua* (1949), p. 42, ex.; stèle d'Erythrée, d'un dionysiate hellénistique, avec, comme seul motif, une feuille de lierre en bronze, encastree. Cumont, *La stèle*, p. 81, figure 16; *Rev. Etudes anciennes* p. 237 (1910).

⁶⁰) Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains* (1942), p. 220, 239. Cumont, *La stèle*, p. 15.

⁶¹) Exemple chez Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule* (1886), p. 88, n° 104, planche XXXIII (Bordeaux, sur le couvercle, rinceau de lierre; sur la cuve, rinceau de vigne); p. 134, planche XLVI (Narbonne, avec seulement des rinceaux de lierre sur le couvercle et sur la cuve). Cahier, *Nouveaux mélanges d'archéologie, Ivoires, miniatures, émaux* (1874), p. 223, figure, p. 255, figure, autres exemples avec rinceaux de lierre sur le couvercle, et rinceaux de vigne sur la cuve.

⁶²) Plaque de chancel, église Saint-Pierre, à Metz. — Knitterscheid, *Die Abteikirche St. Peter auf der Zitadelle in Metz*, Jb. Ges. lothringische Gesch. Altertumskde. 10, 10, figure 35 (1898). — Piliers d'Hubinne, Chapelle de Sainte-Agathe, VIII^e siècle, Annales Soc. Arch. Namur 45, p. 165 ss (1950). (Sur une face, rinceau bouclé vertical de lierre, au bas duquel sont deux animaux penchés sur une coupe pour y boire, p. 175, planche IIa; sur une autre face, rinceau bouclé de vigne sortant d'un vase, p. 179, planche IIIb; avec d'autres motifs symboliques, alpha et omega, chandeliers, serpent autour du tronc d'un palmier.)

Noter que sur les représentations de Jonas dormant sous la treille, le végétal de celle-ci est souvent un lierre, et non une coloquinte; le nom hébreu ayant été traduit tantôt par «cucurbita», tantôt par «hedera»; sur les discussions à ce sujet voir: Leclercq et Cabrol, s. v. Jonas, p. 2593, 2617 ss; exemples, figures 6289, 6295; Cahier, *Caractéristiques des saints*, s. v. Arbre, p. 64; Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, planche XXVI, n° 3.

⁶³) Le Blant, loc. cit., planche XVI, Narbonne.

⁶⁴) Cumont, *La stèle*, p. 25 ss, exemple, p. 27, note 1.

⁶⁵) Cumont, *La stèle*, p. 25/26. — Jean Beleth, *Rationale divinorum officiorum*. Cf. Migne, *Patrol. lat.*, CCII, col. 164; Cumont, *La stèle*, p. 25, note 3, texte. — Guillaume Durand, *Rationale divinorum officiorum*, cf. Cumont, *La stèle*, p. 26, note 1, texte. — On a découvert dans des tombes, de l'époque carolingienne au XII^e siècle, des baguettes de coudrier, parfois couchées sur le défunt, ou rompues en deux, avec des herbes odoriférantes. — Leclercq et Cabrol, *Dict. Arch. chrét. Lit.*, s. v. Plante, p. 1141 et notes 1-4, références.

⁶⁶) Jean Beleth, *De celebratione mortuorum officiis*, loc. cit. — Cumont, *Lux perpetua* (1949): «Si l'on met dans le sarcophage ces tiges de laurier ou de lierre, qui conservent à perpétuité la verdure de leur feuillage, c'est pour suggérer que ceux qui y sont ensevelis ne périront pas, puisque, s'ils meurent quant au corps, ils vivent quant à l'âme.»

III. LA CHAUVE-SOURIS ET LE LIERRE

Sur la clef de voûte genevoise, la chauve-souris est associée au lierre. Quelle relation peut-il y avoir entre eux? Nous croyons en trouver l'explication dans des croyances populaires, qui remontent à l'antiquité.

Il y a inimitié entre la chauve-souris et certaines bêtes⁶⁷: fourmi⁶⁸, belette⁶⁹, cigogne⁷⁰. Quelques plantes lui sont aussi néfastes. Pour défendre leurs nids et leurs œufs contre les chauves-souris, les cigognes y mettent des feuilles de platane; les chauves-souris qui surviennent s'engourdisse et ne peuvent leur causer aucun dommage⁷¹. Cette croyance se retrouve sous une forme un peu différente en Alsace moderne: on dit que la cigogne met des rameaux d'érable dans son nid pour en écarter les chauves-souris⁷². Un tel remède est aussi utile aux humains. Julius Africanus recommande de suspendre des feuilles de platane dans les chemins publics pour empêcher les chauves-souris d'y pénétrer⁷³, et son autorité fait foi: «Pendez parmy les chemins publics des feuilles de plane, et les chauves-souris n'y entreront point. Africain», répète Wecker⁷⁴. On préserve de même les demeures. «Contra vero, si quis eam amoliri arcereque ab aedibus velit suis, platani folia suspenderat. Africanus enim in his quae de agricultura conscripsit, vespertilionem eo non ingredi tradit ubi arboris hujusmodi folia suspensa conspexerit.⁷⁵» Comme pour la cigogne, l'érable a la même action protectrice: «Mettez des rameaux d'érable au-dessus de l'entrée de la maison que l'on veut soustraire aux visites des chauves-souris»⁷⁶.

La présence du lierre leur est encore plus nuisible; il les tue. «Pro corollario addam occidi esse eas hedera suffumigata. Nam eas qui sustulisse se profiteri signo aliquo velit hieroglyphico, Vesper-

⁶⁷) Pauly-Wissowa, s. v. Fledermaus, p. 2742.

⁶⁸) Cf. Valerianus, trad. Montlyart, p. 311, livre XXV, chapitre XIV: «D'ailleurs on croit que la Formi ne va jamais ou la Chauve-souris s'est trouvée seulement une fois, et que pourtant la Formi posée sous l'aile de la Chauve-souris signifie seiour ou délai. Telle sympathie passe mesmement aux Colombes; parce que (dit Florentin en sa maison rustique), elles ne bougent du colombier ou de la fuye si vous mettez dessus le toit une teste de Chauve-souris.» – Sur ce dernier détail cf. Géponiques (éd. Niclas, Leipzig 1781), vol. II, p. 978, livre XIV, chapitre II: Une tête de chauve-souris placée sur le colombier empêche les pigeons de partir.

⁶⁹) Esope, La chauve-souris et la belette; d'ou La Fontaine, La chauve-souris et les deux belettes.

⁷⁰) Elien, De la nature des animaux, livre 1^{er}, chapitre XXXVII; livre VI, chapitre XLV: «Ciconia et vespertilio inter se hostes sunt.»

⁷¹) Pline, Histoire naturelle, livre XXIV, chapitre XXIX: «Platani adversantur vespertilionibus». – Elien, De la nature des animaux, livre 1^{er}, chapitre XXXVII; Géponiques (éd. Niclas, Leipzig 1781), vol. II, p. 962, note; p. 1043, note 18 (autres auteurs sur cette croyance: Zoroastre, Démocrite, etc.). – Valerianus, livre XVII, chapitre VII; cf. trad. Montlyart, p. 213: «Garentie contre les embusches et sortiléges. Je trouve aussi que la Cicogne portant une feuille de Plane en son bec, signifie la sauvegarde ou garantie contre les embusches et charmes, car posant ceste feuille en son nid, elle preserve et défend ses œufs contre l'outrage des Chas-huants. Et de fait on a veu par expérience que si le Hibou les touche, ils sont charmez, et que toute la couvée devient à néant, comme Aelian l'a bien observé. Or la Cicogne use de préservatif, a fin que le Chathuant n'en approche, la feuille de plane y estant. Car quelle communauté peult avoir un oiseau funeste avec un arbre plaisant et gai? Ou bien nous dirons que ceste feuille a la force et propriété de garantir les œufs de telle manière de charme»; livre LVIII, chapitre XLVI; trad. Montlyart, p. 772: «Aelian au premier de la nature des animaux écrit, que les Cicongnes chassent les Hiboux de leurs nids, y portans des feuilles de Plane, que les Chathuans n'osent toucher, et en tombent estourdiez: par ce moyen les Cicongnes sauvent leurs petis, ausquels les Cheveches font ordinairement la guerre. I'ay parlé de l'inimitié de ces oiseaux ailleurs en leur endroict.» Le passage d'Elien, auquel Pierius se réfère, concerne la chauve-souris et non le hibou, mais ces deux animaux ont été souvent confondus.

⁷²) E. Rolland, Faune populaire de France, vol. I, p. 7, n° 5.

⁷³) Géponiques, livre XIII, chapitre XIII (éd. Niclas, Leipzig 1781), vol. II: *Εἰς τὰς δδοὺς χρέμασον φύλλα πλατάνου, ναὶ οὐκ εἰσελεύσονται.*

⁷⁴) Wecker, De secretis libri XVII; Les secrets et merveilles de nature, traduction (Lyon 1627), p. 350.

⁷⁵) Valerianus, trad. Montlyart, livre XXV, chapitre XVI: «Pour lui donner la chasse et l'espionner de vostre logis, il y faut prendre des feuilles de plane. Car Africain enseigne en ses Mémoires de l'Agriculture, que la Chauve-souris n'entre point là où elle voit telles feuilles pendues.»

⁷⁶) E. Rolland, Faune populaire de France, vol. I, p. 7, n° 5.

tilionem faciat hederae folio insidentem», dit Pierius⁷⁷, auquel Wecker fait écho: « Le parfum du lierre les tue»⁷⁸.

En mentionnant cette curieuse propriété du lierre, ces auteurs du XVI^e siècle se réfèrent à Africain, dans ses écrits sur l'agriculture. Il s'agit de Julius Africanus, dit aussi Sextus Julius Africanus⁷⁹, qui vivait au III^e siècle de notre ère, auteur de plusieurs ouvrages dont des fragments sont parvenus jusqu'à nous, et auquel, au cours du temps, on a attribué des écrits apocryphes⁸⁰. Il est devenu au moyen âge un personnage mystérieux⁸¹; il apparaît même, en un poème allégorique de Méliténide (XIII^e/XIV^e siècles), dans une galerie des grands hommes, appelé « chronographe » et « poète»⁸². La Renaissance a commis mêmes erreurs à son sujet.

Ses *Cestes*, *oī Kεστοī*, dédiés à Alexandre-Sévère (222 à 235), sont une sorte d'encyclopédie, qui mêle les notions scientifiques aux superstitions, aux pratiques magiques, et qui traite de diverses branches, entre autres de l'agriculture. « C'est, dit Suidas, une sorte de livre de sciences, où l'on trouve des recettes pour guérir, grâce à des mots, des incantations, des inscriptions, de certains signes et divers autres moyens»⁸³. Psellos donne un résumé analytique de cette œuvre⁸⁴, qui existait encore, sous une forme plus ou moins abrégée, au XI^e siècle, et dont des fragments sont parvenus jusqu'à nous par diverses voies⁸⁵.

On en retrouve dans les *Géoponiques*⁸⁶, recueil de textes sur l'agriculture, dû à plusieurs auteurs anciens. Composé par Anatolius de Béryte, au IV^e siècle après J.-C., il a été refondu aux VI^e/VII^e siècles par un deuxième compilateur, Cassianus Bassus, puis une autre fois encore, d'après Bassus, sous Constantin VII Porphyrogénète (X^e siècle)⁸⁷. C'est ce dernier texte qui est parvenu jusqu'à nous, publié pour la première fois en 1539, et traduit en français dès 1543 par Antoine Pierre de Narbonne⁸⁸. Plusieurs chapitres sont empruntés à Julius Africanus, qui est mentionné dans la préface comme une des sources, *παράδοξα Ἀφρικανοῦ*, et ces chapitres proviennent des *Cestes*.

Nous y lisons les assertions mentionnées plus haut, entre autres celle sur le lierre, dont les fumigations tuent les chauves-souris, attribuée à Jules Africain: *Νυκτερίδας ἀναιρεῖ κισσός θυμιώμενος*⁸⁹, et à Zoroastre: *Νυκτερίδες κισσοῦ θυμιωμένου θνήσκοντιν*⁹⁰; elle est aussi exprimée par le pseudo-Démocrite: *Κισσοῦ θυμιωμένα νυκτερίδες ἀποθνήσκοντιν*⁹¹.

⁷⁷) Valerianus, trad. Montlyart: « J'adiouste d'abondant que la perfumigation de l'herbe la fait mourir. Et qui voudra cognoistre par quelque enseigne hiéroglyphique, qu'il en a fait mourir, qu'il fasse peindre une Chauve-souris branchée sur l'herbe. »

⁷⁸) Wecker, *Les secrets et merveilles de nature*, traduction (Lyon 1627), p. 350.

⁷⁹) Pauly-Wissowa, s. v. Julius Africanus, p. 116, n° 47; Fragments des *Cestes*, avec introduction de Vieillefond, Paris, Belles-Lettres, 1932, VIIss: La vie de Jules Africain; XII: Ses œuvres.

⁸⁰) Fragments des *Cestes*, édités par Vieillefond (Paris 1932), XVII, n° 2.

⁸¹) Vieillefond, XVII, n° 2.

⁸²) Vieillefond, *Chronographe*, à cause de sa *Chronographie*, histoire du monde en abrégé jusqu'en 221, dont des fragments sont cités par Eusèbe et les chronographes byzantins. Cf. Migne, *Patrol. grecque*, X, p. 35ss.

⁸³) Vieillefond, loc. cit.

⁸⁴) Texte de Psellos, reproduit in: *Veterum mathematicorum opera*, de Thévenot (Paris 1693), fol. XIV. Cf. Vieillefond, XIV, n° 1. — Pauly-Wissowa, s. v. Julius Africanus, p. 119, n° 4.

⁸⁵) Fragments des *Cestes*, édités par Vieillefond (Paris 1932). — Pauly-Wissowa, p. 118.

⁸⁶) Vieillefond, XVIII, *Les Géoponiques*. — Pauly-Wissowa, p. 119.

⁸⁷) Sous le titre *Καστιανοῦ Βασισοῦ σχολαστικοῦ περὶ γεωργίας ἐπιλογῶν*.

⁸⁸) La meilleure édition du texte grec avec traduction latine est celle de Niclas, *Γεωπονικά*, *Geoponicorum, sive de re rustica, libri XX*, antea Constantino Porphyrogenneto adscripti, Cassiano Basso collectore (Leipzig 1781), 2 volumes.

⁸⁹) *Geoponica* (éd. Niclas, Leipzig 1781), p. 962, livre XIII, chapitre XIII.

⁹⁰) *Geoponica*, vol. II, p. 1042, livre XV, chapitre I, 14. Sur Zoroastre, et les opinions fantaisistes à son sujet: *Geoponica*, vol. I, livre LXXIV. — Berthelot, *Les origines de l'alchimie* (1885), p. 47.

⁹¹) *De Sympathia*. Cf. *Geoponica*, vol. II, p. 962, note. On a attribué à Démocrite, à basse époque, des écrits apocryphes. Cf. Pauly-Wissowa, s. v. *Demokritos*, n° 6, p. 138. — Berthelot, *Les origines de l'alchimie* (1885), p. 145.

Pierius Valerianus explique cette curieuse propriété du lierre par la mythologie grecque: selon la version d'Ovide⁹², les filles du roi Minyas d'Orchomène avaient été métamorphosées en chauves-souris par Dionysos pour avoir refusé de prendre part à ses mystères et avoir montré ouvertement leur dédain du dieu; « pour ce ont-elles en telle horreur le parfum de l'hierre, qu'elles en meurent »⁹³. Ce n'est sans doute qu'une interprétation d'érudit, dont nous ignorons la source, et sans doute faut-il demander la vraie raison à quelque obscure croyance issue de l'âme populaire. Du moins le mythe témoigne que de bonne heure déjà on avait fait un rapprochement entre le lierre, dont Dionysos est le dieu, et la chauve-souris, et opposé l'un à l'autre.

« Qui voudra cognoistre par quelque enseigne hiéroglyphique qu'il en a faict mourir, qu'il fasse peindre une Chauve-souris branchée sur l'hierre », « vespertilionem faciat hederae folio incidentem », dit Pierius⁹⁴. C'est bien ainsi que la représente notre clef de voûte, où l'association du végétal et de l'animal ne paraît pas fortuite, mais s'inspirer de cette tradition qui remonte à l'antiquité, et s'est perpétuée au moyen âge et dans les temps modernes, grâce sans doute à Africanus et aux Géponiques.

Mais, en la taillant, le sculpteur n'a-t-il voulu qu'illustrer cette donnée? A-t-il voulu, par la vertu de l'image, et par le lierre fatal, nettoyer les voûtes de l'église de ces hôtes désagréables que l'imagination populaire charge de maint méfait? Peut-on — puisqu'il s'agit d'un décor d'église — lui prêter des intentions plus subtiles ou, s'il ne les a pas eues lui-même, à ceux qui les lui ont suggérées, comme à ceux qui ont regardé parfois son œuvre? Cette chauve-souris des ténèbres, emblème de la duplicité, des adversaires de la vraie foi, des vices et défauts que doit éviter tout bon chrétien, de mort spirituelle, y est exterminée par le lierre, la plante funéraire, mais aussi la plante toujours verte de l'immortalité que l'Eglise assure aux siens par la grâce de Jésus-Christ, l'éternelle lumière⁹⁵. Abstenons-nous de prendre position, bornons-nous à suggérer, pour ne pas encourir le reproche de suivre les traces dangereuses des symbolistes impénitents, parfois, il est vrai, injustement décriés⁹⁶.

⁹²) Ovide, *Métamorphoses*, livre IV, 1 ss. Il y a des variantes de ce mythe; selon une autre version, les filles de Minyas, rendues furieuses par Dionysos, avaient été changées en trois oiseaux nocturnes, chauve-souris, chouette et grand duc. Cf. Roscher, *Lexikon*, s. v. Alkithoé, Leukonoé, n° 3. — Pauly-Wissowa, s. v. Fledermaus, p. 2741. — O. Keller, *Die antike Tierwelt* (1909), vol. I, p. 12.

⁹³) Valerianus, trad. Montlyart, livre XXV, chapitre XVI, p. 312.

⁹⁴) Voir plus haut.

⁹⁵) Cf. cette opposition des ténèbres et de la lumière, en une lampe romaine (figure 6), citée plus haut, dont une chauve-souris constitue la poignée.

⁹⁶) Dans un compte rendu de mon mémoire « *Salve me de ore leonis*, à propos de quelques chapiteaux romans de la cathédrale Saint-Pierre à Genève», Rev. belge Philol. Hist. 28, p. 479 (1950), M. F. Salet craint de me voir remettre en honneur les exégèses condamnées de M^{me} Félicie d'Ayzac, Bull. monumental 109, p. 191/192 (1951).

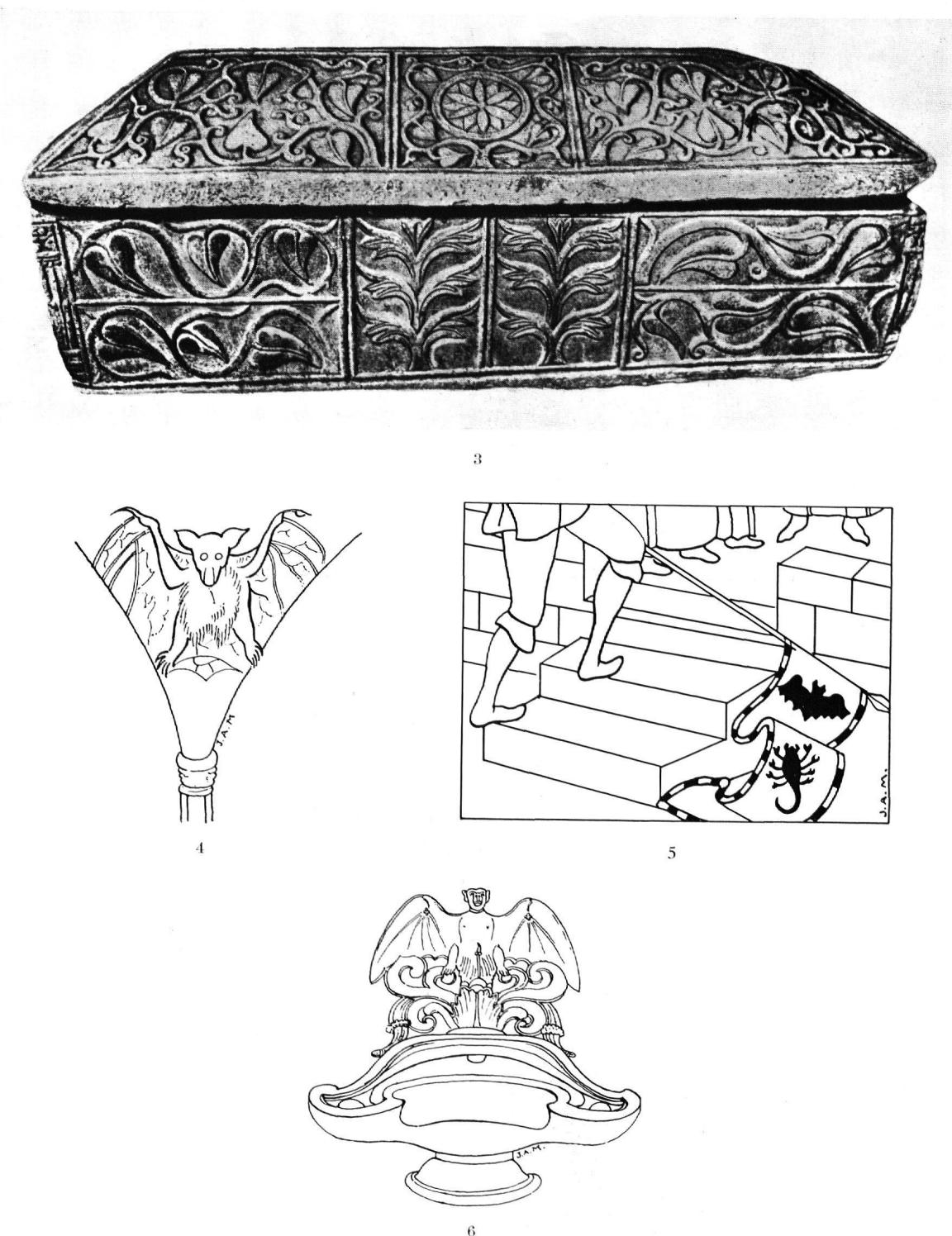


1



2

UNE CLEF DE VOÛTE DE L'ÉGLISE LA MADELEINE A GENÈVE
1 Clef de voûte armoriée, avec chauve-souris et lierre. — 2 L'église La Madeleine



UNE CLEF DE VOÛTE DE L'ÉGLISE LA MADELEINE A GENÈVE

3 Sarcophage mérovingien (Le Blant, *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, planche XLVI, 1, Paris 1886) – 4 Paris, Notre-Dame. Pourtour extérieur, XIII^e/XIV^e s. (Rev. Arch. 12, 27 [1855], pl. 255, 8) – 5 Détail d'une peinture murale de Giovanni Canavesi, Briga, XV^e s. (M. Bulard, *Scorpion*, planche XXII, 1) – 6 Lampe romaine (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, 2, page 770, 1)